

Les communes s'impliquent pour préserver la ressource en eau

Beaucoup de maires et leurs équipes ont engagé des actions pour réduire la consommation d'eau et ce depuis quelques années déjà pour certaines communes. Les mesures portent sur l'arrosage des plantations et la réduction de celles-ci, la récupération de l'eau de pluie, des conseils aux habitants, etc.

Comme pour de nombreuses communes, le maire de Civrieux, Gérard Porretti, a mis en place un plan d'actions pour anticiper une situation de sécheresse.

Personnel communal d'entretien

Nous ne nettoiyons pas à l'eau la voirie, trottoirs, cours, murs, etc.

Arrosage

Nous récupérons l'eau des toits pour l'arrosage goutte-à-goutte des massifs, matin et soir, selon les horaires de l'arrêté préfectoral.

Plantations

En 2022 l'achat de plants annuels a été réduit de moitié par rapport à 2021 et nous envisageons de poursuivre cette réduction en 2023. Nous privilégions les graminées et plantes vivaces qui ne nécessitent pas d'eau.

Conseils aux habitants

Nous informons les administrés sur les mesures à adopter via les supports de communication, affichage en mairie, panneau électronique, Panneau Pocket, site Facebook, site Internet, lettre municipale.

Poteaux incendie et défense incendie

Nous veillons à ce que les entreprises ne prélevent pas l'eau sur les poteaux incendie. L'eau qui remplit le camion-citerne des pompiers vient d'une source qui arrive dans le lavoir

Surveillance des compteurs d'eau

Nous effectuons la relève chaque mois. De plus, la SAUR délégataire du service des eaux alerte la mairie dès qu'elle constate un dépassement anormal de consommation.

Le problème des piscines

Nous préconisons, par exemple, le nettoyage des filtres à sable lorsqu'il y a un orage, ce nettoyage consommant en général 1 à 3 m3 selon la taille de la piscine. Mieux vaut également n'effectuer qu'un nettoyage sur deux.

Nous comptons sur vous !

La préservation des ressources d'eau communes est l'affaire de tous. Côté particuliers, des gestes simples peuvent réduire la consommation d'eau. Les agriculteurs doivent évoluer vers des cultures moins exigeantes en eau et adapter leurs pratiques au réchauffement climatique. Le monde industriel doit lui aussi réduire l'utilisation de l'eau dans les processus de fabrication.



Limitez le volume utilisé dans les toilettes.

Les WC ont un gros impact sur la facture d'eau avec près de 20% de la consommation. Contrôlez régulièrement l'absence de fuites au niveau de la chasse d'eau et si besoin, investissez dans une chasse à double débit.



Prenez une douche courte plutôt qu'un bain et utilisez un pommeau économique.

Un bain consomme en moyenne plus de 100 litres d'eau. D'évidence, une douche est plus économique. Avec un pommeau économique, vous pouvez limiter le débit à 6 litres par minute.



Equipez vos robinets de « mousseurs »

Cet accessoire qui s'adapte sur tous les robinets permet d'économiser jusqu'à 25.000 litres par an et par foyer, pour un coût modique.



Utilisez un récupérateur d'eau de pluie.

Vous pouvez récupérer cette eau pour arroser, laver votre voiture ou votre terrasse.



Détectez et réparez les fuites en vérifiant régulièrement votre compteur.

Un robinet qui fuit représente une perte d'environ 4 litres/heure soit presque 200 €/an ! Quant à la chasse d'eau, une fuite peut consommer jusqu'à 25 litres/heure. La facture peut monter très vite si les fuites ne sont pas réparées.



Veillez à remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum avant de lancer un cycle.

Privilégiez les programmes économiques. Ils représentent jusqu'à 22% de la consommation totale.

contact: accueil@sep-bds.fr